



Rôle et responsabilité des plateformes en ligne : approche(s) transversale(s) ou approches sectorielles ?

Master 2 « Droit du commerce électronique et de l'économie numérique » -
Ecole de droit de la Sorbonne, Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) –
IRJS, Département Sorbonne immatériel

24 novembre 2016 14h-19h

Salle des conférences, Lycée Henri IV, 23 rue Clovis, 75005 PARIS

14.00

Présidence et mot d'accueil : Judith Rochfeld, Professeur, Université Paris I

14.10-14.30

I. Prestataires de services de la société de l'information, intermédiaires de l'internet, plateformes en ligne : les mots et la chose
Juliette Sénéchal, Maître de conférences HDR, Université Lille II

14.30 – 14.50

II. Plateformes en ligne et libertés fondamentales : du droit de l'Union européenne au droit du Conseil de l'Europe
Sophie Stalla-Bourdillon, Associate Professor, Université de Southampton

14.50 – 15.10

III. Quelle articulation entre la directive e-commerce et les autres textes ayant une approche sectorielle ou transversale sur la question des plateformes en ligne ?
Irène Roche Laguna, Legal officer, Commission Européenne

15.10- 15.30

IV. Loi pour une République numérique et plateformes en ligne : Approche transversale ou sectorielle ? Approche préventive ou curative ?
Manuella Peri, D.G.C.C.R.F., Ministère de l'Economie et des Finances

15.30-15.50 Questions

15.50 – 16.10 Café

Présidence : Nathalie Martial-Braz, Professeur, Université Paris-Descartes

V. Plateformes en ligne et distribution par Internet

16.10-16.30

La responsabilité de l'opérateur de plateforme dans le projet académique de directive européenne relative aux plateformes en ligne
Fryderyk Zoll, Professeur, Université de Cracovie

16.30 – 16.50

La responsabilité sociale des plateformes en ligne dans la loi « travail » du 8 août 2016
Pierre-Yves Verkindt, Professeur, Université Paris I

16.50-17.10

Les différentes approches européenne et française concernant le rôle et la responsabilité des plateformes en ligne en matière de distribution par Internet
Ronan Hardouin, Avocat, Cabinet Ulys, Paris – Chargé d'enseignement à l'Université Paris I

17.10-17.30 Questions

VI. Plateformes en ligne et droit d'auteur

17.30 -17.50

Régulation des contenus en ligne sous l'angle du droit d'auteur
Eleonora Rosati, Lecturer, Université de Southampton

17.50 – 18.10

Plateformes en ligne et droit d'auteur : le point de vue de l'industrie
Cédric Manara, Copyright counsel, Google

18.10 – 18.30 Questions

Cocktail

Si vous souhaitez assister à cette conférence, merci de bien vouloir vous inscrire en ligne (inscription requise avant le mardi 22 novembre à 12h00) au moyen du lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSco1DHcTJLVGNQrkJV4IYJE7Q9_Q2m3MjyLwI61HgUuOs6PkQ/viewform?c=0&w=1

Contact :

Mme Caroline Bourgey ; tel : 01 44 07 77 31
irjs@univ-paris1.fr